

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275

Courriel : accueil@sttcissl.org



Facebook



Twitter

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NÉGO : Intensification des moyens de pression!

Ordre du jour :

- 1- Présentation d'un état de situation sur la négociation en cours;
- 2- Voter un mandat d'intensification des moyens de pression;
- 3- Entamer des discussions sur le déclenchement de la grève des secteurs publics.

Calendrier des séances :

Lundi 8 mai : ZOOM Secteur bureau et informatique

12h00 / 16h00 / 19h00

Mercredi 10 mai : 260 rue Lavaltrie Sud, Joliette (Auditorium 3-4) + ZOOM

9h00 / 12h00 / 19h00

Jeudi 11 mai : ZOOM soutien à domicile

9h00 / 12h00 / 19h00

Vendredi 12 mai : ZOOM services techniques et auxiliaires

12h00 / 16h00

Pour réserver votre repas à l'une des séances du 4 et 10 mai, [veuillez cliquer ici pour remplir notre formulaire en ligne](#).

Pour s'inscrire à l'une des séances

Zoom, rendez-vous sur notre site web à l'adresse suivante : www.sttcissl.org/ag-nego/

Le syndicat encourage votre participation!

Pour obtenir un t-shirt du Front commun, venez nous rencontrer en personne les 4 et 10 mai entre 9h00

et 19h00! Ceux et celles qui assisteront à une séance Zoom seront contactés à la fin de la tournée, afin de récupérer leur t-shirt du Front commun.

Simon Deschênes,
Président du STTCISSS
de Lanaudière-CSN



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NÉGO 2023

**INTENSIFICATION DES MOYENS DE PRESSION
DU 4 AU 12 MAI 2023**

**PARTICIPEZ POUR OBTENIR UN
T-SHIRT DU FRONT COMMUN**

**POUR CONSULTER LE CALENDRIER DES SÉANCES,
RENDEZ-VOUS AU WWW.STTCISSSL.ORG/AG-NEGO**



L'ACTUALITÉ SYNDICALE



28 AVRIL

L'avez-vous manquée? [Cliquez ici pour voir la capsule hebdomadaire de votre Président!](#) Sujets : commémoration des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail, résultats de l'assemblée générale annuelle (prise 2), assemblée générale de négociation et d'intensification des moyens de pression et bonne nouvelle pour les transferts temporaires en MDA-MA.

ON NE PROFITE PAS DE L'INFLATION, NOUS!



LUNDI 1^{er} MAI

JOURNÉE INTERNATIONALE
DES TRAVAILLEUSES
ET DES TRAVAILLEURS

RASSEMBLEMENT À 11h30
PARC DU SOUVENIR @ VÉRODUN

JOURNÉE INTERNATIONALE
DES TRAVAILLEUSES
ET DES TRAVAILLEURS

**SEMAINE DE LA
SANTÉ MENTALE
1^{ER} AU 7 MAI 2023**



#JUSTE
SALAIRE

**CLIQUE SU'L CHANDAIL
POUR COMMANDER
C'EST GRATUIT!
JOIGNEZ-VOUS AUX
MERCREDIS
! ROSES !**



Voici quelques collègues du CLSC de St-Jean-de-Matha solidaires à la cause de l'équité salariale pour la catégorie 3! Faites comme eux : osez le rose!



**JOURNÉE MONDIALE
DE LA CROIX ROUGE**



POSTULER

**AFFICHAGE DE POSTES
EN COURS**

Catégorie 2
18 avril au 7 mai

À VENIR
Catégorie 3
9 mai au 23 mai

**SECTION
RAPPEL
EXPRESS**

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 23 juillet pour l'horaire du 10 septembre au 30 décembre. À la hausse, possible en tout temps.

Demandes horaires : avant le 26 mai pour les périodes allant du 18 juin au 15 juillet.

Prochains fériés à demander : Saint-Jean, 24 juin (F-13) et fête du Canada, 1^{er} juillet (F-1). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 26 mai.

MAI 2023

MOIS DE LA

**parole
et de
l'audition**

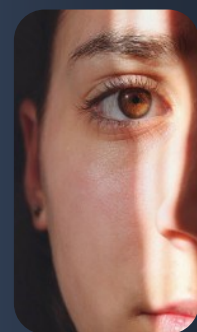


FSSS

ENSEMBLE, POUR LE BIEN COMMUN!

ET

**MOIS DE LA
SENSIBILISATION
AUX VIOLENCES
SEXUELLES**





Allègements d'exigences pour les AA2

Une autre belle victoire syndicale dans le dossier des allègements d'exigences. Cette fois-ci c'est pour le titre d'emploi **d'agente administrative, classe 2 - volet secrétariat**. Ce n'est pas sans effort et acharnement mais je suis fière de vous annoncer qu'à partir de l'affichage du 9 mai prochain, **le diplôme en bureautique ne sera plus exigé pour obtenir le titre d'emploi d'AA2-secrétariat**.

Trop souvent l'employeur n'était pas en mesure de remplacer une AA2-sec parce qu'il exigeait le diplôme en bureautique mais puisqu'il était mal pris, il donnait tout de même l'affectation à une AA2-administration. Donc, les AA2-adm étaient assez bonnes pour remplacer les AA2-sec mais ne pouvaient pas obtenir un poste d'AA2-sec parce qu'elles n'avaient pas le diplôme en bureautique! Vous avez été nombreuses à subir cette frustration. À force de m'entendre répéter et répéter que c'était une situation complètement absurde, l'employeur a **finalement** laissé tomber cette exigence.

Par contre, il y aura tout de même une petite différence au niveau des exigences entre ces deux titres d'emploi quant à la note de passage pour les tests. Vous devrez donc avoir 70% en français et Word de base plutôt que 60% pour obtenir le titre d'emploi d'AA2-sec. Pour Excel, la note demeure la même soit, 60%.

D'ailleurs, voici les exigences d'**AVANT** :

5314 - Agente administrative classe 2 - Secteur secrétariat

Doit détenir un DES (diplôme d'études secondaires complété) en secrétariat ou

DEP (diplôme d'études professionnelles) en secrétariat ou

AEC (attestation d'études collégiales) en bureautique ou

DEC (diplôme d'études collégiales) en bureautique ou dans une autre

discipline collégiale appropriée d'une école reconnue par le ministère compétent. Avoir réussi les tests suivants :

Français de base - niveau 2 (60%);

Word de base - niveau 2 (60%);

Excel de base - niveau 1 (60%)

Voici les exigences **À COMPTER DU 9 MAI** :

5314 - Agente administrative classe 2 - Secteur secrétariat

Détenir un DES (diplôme d'études secondaires complété) ou

AEP (attestation d'études professionnelles) en soutien administratif aux établissements de santé

Avoir réussi les tests suivants :

Français de base - niveau 2 (70%);

Word de base - niveau 2 (70%);

Excel de base - niveau 1 (60%)

De ces faits, l'ajout du titre d'emploi d'AA2-sec **avec les exigences modifiées** pourra se faire seulement à compter du 9 mai prochain. Donc, pour toutes celles qui désirent ajouter le titre d'emploi d'AA2-sec à leur dossier et qui ne pouvaient pas auparavant mais que vous aviez déjà réussi les tests requis et obtenu au moins 70% en français et Word de base, je vous invite à contacter l'équipe de la dotation. Pour celles qui désirent passer les tests, sachez qu'il sera possible de les faire mais **seulement à compter du 9 mai** en écrivant à la dotation, à l'adresse suivante :

dotation.cat3.ciessler@ssss.gouv.qc.ca

C'est une belle victoire mais sachez que je poursuis mes représentations pour d'autres titres d'emploi. Votre collaboration est précieuse, alors n'hésitez pas à m'écrire.

Carole Duperré,

V.-p. catégorie 3

carole.duperre@csssl.ca



Excédé par MAI?

**BESOIN D'AIDE?
PENSE PAE!**

Programme d'aide aux employés:

1 855 612-2998

PAE

Il y a du nouveau pour notre PAE. L'employeur nous informe que dernièrement la compagnie Telus s'est vue acquérir Solutions Mieux-être LifeWorks. Prochainement, vous verrez notre PAE devenir TELUS Santé. Cette fusion permettra d'offrir de meilleures expériences en santé et mieux-être aux employés.

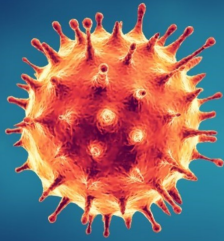
Rappelons que le PAE est gratuit et confidentiel, qu'il s'adresse à tous les membres du personnel de notre organisation et qu'il est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Le PAE propose une approche innovante et adaptée aux modes de communication actuels. Ainsi, dans le cadre d'une démarche préventive, vous avez accès à une diversité d'outils tels que des podcasts, des articles et des capsules sur la plateforme web.

Pour connaître les informations pour s'y rendre, consultez la section Espace employé / Programme d'aide aux employés (PAE) de l'intranet [ou cliquez ici](#). Pour tout autre questionnement, consultez la foire aux questions dans la même section ou communiquez avec Mme Marie-Claude Proulx, ergothérapeute au service de la prévention et du mieux-être au travail à l'adresse courriel suivante :

marie-claude.proulx.ciessler@ssss.gouv.qc.ca

N'oubliez pas que la ligne d'assistance aux employés offre du soutien rapide via l'équipe de soutien psychosocial de la DRHCAJ 450 470-4160 option 9 si votre situation est urgente.

Audrey Alcáidinho,
Agente SST-défense



COVID-19

Pour les travailleurs ayant eu un arrêt de travail CNESST ou assurance-salaire liés à la **COVID-19** :

Si votre absence liée à la COVID-19 a été traitée comme pénalisante pour vos primes TS taux double, nous vous invitons à en informer votre **gestionnaire**. Ce dernier pourra contacter le **centre d'assistance aux employés** par courriel

maquestion.ciessler@ssss.gouv.qc.ca

afin de confirmer les informations apparaissant au dossier et inscrire l'information manquante, le cas échéant.

Ainsi, le centre d'assistance aux employés transmettra un nouvel avis au service de la paie qui effectuera la correction requise. Si la situation ne se corrigeait pas par la suite, contactez une **agente SST-défense** afin de régulariser votre dossier. Veuillez

noter que la ligne d'assistance est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 (450-470-4160). Vous devez même si elle est fermée, laisser un message vocal afin qu'un agent communique avec vous pour vous remettre la marche à suivre selon votre situation.

Votre Équipe SST-Défense :

Audrey Alcáidinho,
Agente SST-Défense (Nord)
450 759-8222 #2009



Charlaine Charbonneau,
Agente SST-Défense (Nord)
450 759-8222 #4616



Virginie Lebrun,
Agente SST-Défense (Sud)
450 654-7229 #66113



Pour nous rejoindre par courriel :
vp.sst.defense@sttcissl.org

Une malchance pendant les vacances...?

Vous vous blessez ou contractez la COVID-19 pendant vos vacances? Que faire?

Si par une malchance de la vie, vous avez un accident ou autres situations invalidantes durant vos vacances, vous devez consulter un médecin. Si arrêt de travail il y a, vous devez envoyer votre billet médical au bureau de santé (télécopieur : 450 759-1625) ainsi qu'à votre agente SST-défense (télécopieur : 450 756-4275 NORD et 450 654-7848 SUD).

Pourquoi au syndicat? C'est fort simple. En cas de contestation, vous avez le droit d'être épaulé par une représentante syndicale. Elle vous accompagnera dans vos démarches en assurance salaire.

L'arrêt de travail et le délai de ca-

rence débuteront **après** vos vacances. Vous devez savoir qu'en assurance salaire, il y a un délai de carence. Pour un temps complet, un délai de carence de cinq jours s'applique, mais ces cinq jours peuvent être pris à même la banque de maladie, férié et/ou vacances au choix du travailleur. Pour un temps partiel, il s'agit de cinq jours qui seront soit à vos frais puisqu'en bénéfices marginaux, vos fériés et maladies sont déjà payés à chaque paie ou voir à prendre vos journées dans votre banque de vacances.

Pour toutes questions, vous pouvez rejoindre l'équipe SST-défense aux coordonnées indiquées dans l'article précédent!

Votre équipe SST-défense

LA CHRONIQUE VERTE

Le jour de la Terre est passé. À go, on lève la main si on est parfaitement écolo! Si ce n'est pas votre cas, sachez que vous êtes loin d'être seul! On est facilement découragé quand on constate les performances de Benoit Charrette, ministre de l'environnement de la CAQ. **Réglementation** des compagnies qui fabriquent et vendent des produits, **obsolescence programmée**, le Québec n'est pas d'avance! En attendant, **nous avons le pouvoir** de poser des gestes **personnels** pour faire notre part et en voici quelques exemples :

-Pour savoir **ce qui va et ne va pas au recyclage**, il faut une bonne source d'information. Et qui de mieux outillés pour cette tâche que les centres de tri de votre région? Vous pouvez comme moi vous abonner via les médias sociaux à la page de votre centre de tri.

-Faire des lunchs ou manger dans de la vaisselle réutilisable.

-Planifier vos repas et congeler une partie de vos recettes, idéalement en portions prêtes à mettre dans le sac à lunch.

-Prévoir un sac lors de marches pour ramener les déchets.

-Envoyer les **uniformes** et les **vêtements** en général à la réparation au lieu de les jeter au moindre bris. L'industrie des vêtements est particulièrement polluante, alors tous les gestes qui prolongent la durée de vie de ceux-ci par la réparation ou la réutilisation sont importants. Il en va de même avec les chaussures, les manteaux et les sacs qui peuvent être envoyés chez le cordonnier!

Philippe Cloutier,
Support Info-Mob





Équipe SST

santé - sécurité au travail

Prévention

Le 28 avril dernier, dans le cadre de la journée commémorative des personnes blessées et/ou décédées au travail, l'équipe de prévention CSN a tenu un kiosque à l'HPLG ainsi qu'au CHDL afin de rendre hommage à ces travailleurs. Accompagnée de Judith Huot, vice-présidente-FSSS, Luce Melançon, vice-présidente régionale de Lanaudière-FSSS, Patricia Rivest, présidente du Conseil central de Lanaudière ainsi qu'Isabelle Dussault, vice-présidente du Conseil central de Lanaudière, nous avons tenu une minute de silence en soutien à toutes les familles qui ont perdu un être cher ainsi qu'une pensée spéciale pour nos collègues en arrêt de travail CNESST ou en assurance salaire. [Cliquez ici pour visionner la minute de silence.](#)

Le meilleur moyen pour rendre les milieux de travail sécuritaires consiste à mesurer et à prendre en charge tout type de risque susceptible de nuire à la santé des travailleurs qu'il soit physique et/ou psychologique. Pour déclarer des situations à risque, le meilleur moyen est d'en parler à votre gestionnaire mais également de remplir le formulaire de déclaration de situation à risque que vous retrouverez en scannant le code QR.



Comme j'aime dire : «les paroles s'envolent mais les écrits restent.» Vous aurez sous la main la déclaration de situations à risque et la déclaration d'événements accidentels. Envoyez le tout à votre équipe sst prévention de votre syndicat local au courriel Accueil@sttcisssl.org

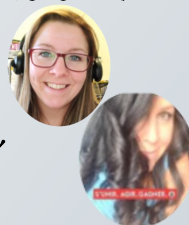
Soyez vigilant, prenez votre temps même si vous êtes surchargés. Votre santé physique et psychologique en dépend.

Pour moins d'accidents, pensez prévention!

Votre équipe SST-Prévention

Josée Lévesque,
Agente SST-Prévention

Sophie Lajeunesse,
V.-p. SST-Prévention





notre réseau NOTRE RUCHE



**ALERTE
MÉTÉO**

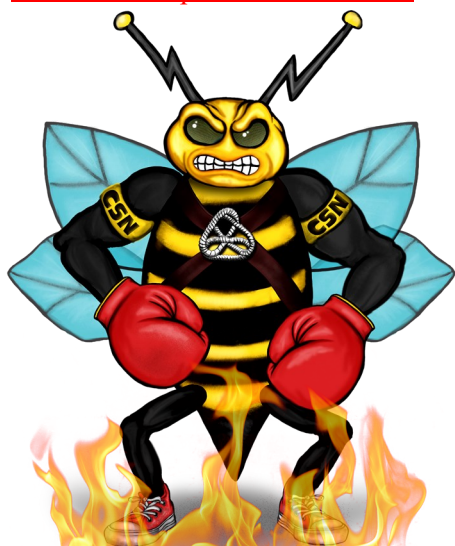
L'ÉTÉ VA ÊTRE INTEEEENSE!!!!

Hey oui! En cette 1^{ère} semaine de mai, je continue de profiter de cette magnifique invention qui nous vient directement de décennies de luttes syndicales : les vacances! Car on l'oublie souvent, mais les vacances sont un autre acquis qui découle de la ténacité et de la combativité des travailleuses et des travailleurs qui, depuis plus de 100 ans, se sont battus pour améliorer le sort des gens d'ici, du monde ordinaire qui forme le peuple québécois. Le syndicat, c'est surtout ça : le pouvoir d'améliorer notre sort. Parce qu'on le mérite!

Aussi, je me *sous-traite* moi-même (voir la chronique de la semaine passée!) d'abord pour vous souhaiter une super Journée Internationale des Travailleuses et des Travailleurs. Cette année, le 1^{er} mai a été marqué par plusieurs manifestations à travers la province, sous le thème fort et actuel : ON NE PROFITE PAS DE L'INFLATION, NOUS! Un message direct pour rappeler au gouvernement que pendant que ses ministres braillent des larmes crocodiliennes pour un 3^{ème} lien dont tout le monde sait depuis le début que c'était un projet de fou, *ben* du vrai monde, du monde qui travaille, du monde qui

ont des familles à nourrir, des enfants à éduquer, des parents à soigner, ce vrai monde vit un drame pas mal plus grave : celui d'avoir de la difficulté à se loger, à se nourrir et à se déplacer, sans parler de l'anxiété des fins de mois et des sacrifices déchirants à faire. De plus en plus d'anges gardiens du réseau utilisent les banques alimentaires : voilà ce qui devrait faire pleurer les députés caquistes, qu'ils veulent se donner 21% d'augmentation de salaire!

Pour plus d'infos, cliquez ici pour visiter le site spécial 1^{er} mai 2023!



Pour ajouter l'insulte à l'injure, l'offre patronale de ce même gouvernement pour nos salaires est toujours d'un maigre + 9%... sur 5 ans!

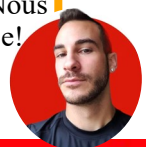
Ces jours-ci, la météo est vraiment triste. J'en profite d'ailleurs pour offrir nos meilleures pensées et nos appels à la solidarité pour les collègues pris dans les inondations. C'est dans ces moments-là que la communauté doit se tenir!

Cela dit, la bonne nouvelle, camarades, c'est que le bulletin météo syndical est clair : L'ÉTÉ VA ÊTRE INTEEEENSE!!!! À cet effet, NE MANQUEZ SURTOUT PAS les **assemblées d'intensification** présentement tenues par votre équipe syndicale! Courrez en page 1 pour vous inscrire si ce n'est pas déjà fait!

De mon côté, je vous y fais une promesse (par vidéo, là, je suis quand même en vacances!) : celui de vous impliquer directement, oui, vous les membres!, pour concevoir ensemble nos actions des prochains mois. Vous avez des idées? Des priorités?

Un été intense, ça vous dit? Nous aussi! On s'en jase... en assemblée!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



ON NE PROFITE PAS DE L'INFLATION, NOUS!



LUNDI 1^{er} MAI



JOURNÉE INTERNATIONALE
DES TRAVAILLEUSES
ET DES TRAVAILLEURS



RASSEMBLEMENT À 17h30
PARC DU SOUVENIR @ VERDUN